

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 20 février 2024



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 20 février 2024 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.

Agriculture & Environnement

La Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC), dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 100 000 000 de francs CFP, pour la vente d'engrais et d'amendements subventionnés par la province Sud, pour la période allant du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025.

Camille Fossier, lauréate régionale des « Trophées de l'agro-écologie édition 2023-2024 » reçoit la participation de la province Sud de 100 000 francs CFP au prix de l'innovation, pour son projet « Sème, Sème, but différent ».

Cadre de vie & Solidarité

L'association **Épicerie Solidaire des Étudiants (EPISE)** reçoit une subvention de 1 200 000 francs CFP pour son projet « Pour une université plus verte », lauréat 2023 du budget participatif *Mon Idée pour ma Province*. Cette aide permettra de financer l'aménagement d'un sentier de découverte de la forêt sèche sur le site du campus de Nouville, à vocation pédagogique auprès de ses usagers.

L'association **Marché gare échange Montravel**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 130 516 francs CFP, pour son projet « Gare routière de Montravel », lauréat 2022 du budget participatif *Mon Idée pour ma Province*. Cette aide permettra de financer l'acquisition d'équipements pour organiser des marchés sociaux et solidaires sur le site de l'ancienne gare d'échange de Montravel et développer des jardins vivriers au sein de la résidence de Pierre-Lenquette.

Enseignement & Réussite

L'association **Foyer socio-éducatif de l'internat provincial de La Foa**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 2 000 000 de francs CFP pour la poursuite du dispositif d'internat d'excellence en 2024. Ce programme offre aux élèves un projet pédagogique et éducatif global (pratique sportive et culturelle, accompagnement personnalisé et aide scolaire) afin d'optimiser leurs résultats scolaires et d'améliorer leur bien-être au sein de l'établissement.

Santé & Handicap

L'**Association de parents et amis de personnes handicapées** (institut médico-éducatif), dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 4 000 000 de francs CFP pour l'année 2024. Cette aide constitue une participation au fonctionnement de l'association, qui assure la gestion de 3 établissements et 2 services d'accueil de personnes handicapées.

L'association **Soutien autisme « les Lucioles »**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 10 355 436 francs CFP pour l'année 2024. Cette aide permet de financer le poste d'une enseignante spécialisée intervenant à temps plein au sein de l'Institut Spécialisé de l'Autisme.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49

